

<b>Maisons d'accueil</b>		
<b>1. Identification de l'opérateur</b>		
NNE	415827023	
Dénomination du pouvoir organisateur	Les quatre vents	
Secteur (public ou privé)	privé	
Adresse du siège social	Rue des Choraux 17 1400 Nivelles	
Adresse du siège d'activités	Rue des Choraux 17 1400 Nivelles	
Mail	<a href="mailto:direction@asbl-les4vents.be">direction@asbl-les4vents.be</a>	
Fax	3267217200	
Personne de contact	Didier Gruselin	
Fédération	AMA	
<b>2. Activités réalisées en 2015</b>		
<b>Personnel</b>		
Nombre d'ETP affectés aux missions liées à l'agrément	13,50	
Moyens en personnel (Montant des frais globaux de personnel affecté à l'ensemble des missions liées à l'agrément/secteur concerné, en ce compris pour le personnel hors cadre)	€ 684.761,07	
<b>Activités</b>		
<b>Nombre</b>		
Nombre de demandes non rencontrées	manque de place	371
	inadéquation avec le projet pédagogique du centre	50
	séjour antérieur	6
	autres	134
	Total	561
Nombre de nuitées	hommes	3922
	femmes	3738
	enfants	5084
	Total	12744
Nombre de nuitées agréées (y compris les nuitées sous dérogations)		12717
Nombre de nuitées pendant les périodes de dérogations		702
Taux d'occupation journalière (sur les nuitées agréées)		96,99
Durée moyenne des séjours terminés dans l'année en cours	hommes	55
	femmes	77
	enfants	97
	Total	71
<b>Accueil des personnes victimes de violence (*)</b>		
Nombre de personnes		12
<b>Accompagnement post-hébergement (*)</b>		
Nombre de ménages		
<b>Accueil en urgence (*)</b>		
Nombre de personnes		102
<b>Accueil des enfants (*)</b>		
Nombre d'enfants		0
<b>3. Bénéficiaires</b>		
Nombre de personnes hébergées	hommes	79
	femmes	41
	enfants	53
	Total	173
Répartition des personnes hébergées selon l'âge (*)	Moins de 1 an	1
	De 1 an à 3 ans	17
	De 4 à 6 ans	10
	De 7 à 9 ans	7
	De 10 ans à 12 ans	8
	De 12 à moins de 18 ans	10
	De 18 à 24 ans	21
	De 25 à 29 ans	22
	De 30 à 39 ans	27
	De 40 à 49 ans	23
	De 50 à 59 ans	17
	De 60 à plus	7
	inconnu	3
	Total	173
Hommes isolés		67

Composition des familles	Femmes isolées	23
	Couples	4
	Couples avec enfants	12
	Familles monoparentales - père et enfant(s)	4
	Familles monoparentales - mère et enfant(s)	10
	Autres	0
	<b>Total</b>	<b>120</b>
Répartition des adultes hébergés selon la nationalité	Belge	94
	Europe UE	12
	Europe Hors UE	10
	Autre	4
	Inconnue	0
	<b>Total</b>	<b>120</b>
Répartition des adultes (dont l'hébergement a débuté durant l'année de référence) selon leur provenance	Logement autonome	24
	institution	33
	Famille	19
	Aucun endroit fixe	23
	Inconnu	1
	<b>Total</b>	<b>100</b>
Répartition des adultes selon leur destination après le séjour	Logement autonome	23
	institution	30
	Famille	6
	Aucun endroit fixe	18
	Inconnu	22
	<b>Total</b>	<b>99</b>

#### 4. Données particulières

Nombre global d'heures de formation continue	
Nombre global d'heures de formation (hors formation continue)	59,6

#### 5. Auto-évaluation - bonnes pratiques

L'année 2015 est une année de transition pour la maison d'accueil. En 2014, nous avons rédigé un rapport d'activités entièrement centré sur la question du bas seuil. Fort de cette analyse, nous avons remis en question notre projet d'accompagnement collectif. En effet, ce dernier envisageait l'adhésion à un séjour au moyen d'outils tels que la phase d'accueil et l'élaboration du projet d'accompagnement individualisé. L'entrée dans notre maison de personnes issues du monde de la rue a bousculé notre ligne du temps, la notion d'élastique par rapport à des règles de base et a mis le focus sur la problématique des dépendances, parfois multiples, mais aussi sur la question de la santé mentale. Deux options s'offraient donc à nous, soit remettre des critères et générer l'exclusion, soit tenter une autre approche du public bas seuil. Les séjours sont aujourd'hui de deux types, ceux qui disposent de bases suffisantes entrent directement en séjour, les autres attendent dans une période d'adaptation qui sera plus ou moins longue en fonction de l'adhésion volontaire des personnes au projet présenté.

(\*) les services ne disposant pas de l'information ne sont pas obligés de compléter cet item